

Brevet d'Etudes Professionnelles

**Gestion des Pollutions et Protection de
l'Environnement**

SOMMAIRE

Annexe I	Référentiels du diplôme	3
Annexe I.a	Référentiel des activités professionnelles	4
Annexe I.b	Référentiel de certification	10
	Compétences	11
	Savoirs associés :	
	S1 Connaissance de l'environnement professionnel	23
	- S1.1 Diversité des secteurs professionnels d'intervention et caractéristiques	
	- S1.2 Communication professionnelle et animation d'une équipe	
	- S1.3 Contrôle de la qualité	
	- S1.4 Santé et sécurité au travail	
	S2 Technologies et techniques	30
	- S2.1 Assainissement	
	- S2.2 Hygiène immobilière	
	- S2.3 Nettoyage industriel et dépollution des sites	
	- S2.4 Nettoyement	
	- S2.5 Collecte des déchets solides	
	- S2.6 Tri des déchets et conditionnement en vue de la réutilisation des matières premières	
	S3 Sciences et technologies de la protection de l'environnement	37
	- S3.1 Ecologie et biodiversité	
	- S3.2 Microbiologie appliquée	
	- S3.3 Les catastrophes et incidences environnementales	
	- S3.4 Impact des pollutions sur les écosystèmes	
	- S3.5 Gestion des déchets et protection de l'environnement	
Annexe II	Modalités de certification	40
Annexe II.a	Unités constitutives du diplôme	41
Annexe II.b	Règlement d'examen	42
Annexe II.c	Définitions des épreuves	43
Annexe II d	Tableau de dispense des enseignements généraux	56

ANNEXE I – REFERENTIELS DU DIPLOME

ANNEXE I.a – REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Définition de l'emploi

Le titulaire du BEP « Gestion des Pollutions et Protection de l'Environnement » est un professionnel qualifié qui exerce les emplois suivants :

- Agent d'assainissement dans le secteur de l'assainissement et du nettoyage de sites industriels et de la dépollution des sites naturels pollués,
- Agent de propreté dans le secteur de la propreté urbaine,
- Agent de collecte ou de tri dans le secteur de la collecte, du tri, du traitement, de la valorisation et de l'élimination des déchets.
- ...

Secteurs professionnels

Le titulaire du BEP gestion des pollutions et protection de l'environnement est un opérateur de niveau V qui exerce principalement dans les secteurs :

- de l'assainissement et du nettoyage industriel :
 - o maintenance des réseaux et des ouvrages d'assainissement collectif et non collectif d'eaux usées et pluviales,
 - o hygiène immobilière : entretien des canalisations et prestation 3D (désinfection, dératisation, désinsectisation),
 - o nettoyage des sites industriels,
 - o dépollution des sites,
 - o collecte et transport des déchets industriels,
 - o gestion des déchets en centre de transit, de regroupement et de tri ;
- du nettoyage,
- de la collecte, tri et conditionnement des déchets solides.

Fonctions

Dans l'exercice de sa profession, le titulaire du BEP gestion des pollutions et protection de l'environnement de baccalauréat professionnel est amené à exercer les fonctions suivantes :

- préparation des chantiers :
mise en place du chantier, choix adapté des matériels et des techniques à réaliser en tenant compte des mesures de sécurité,
- mise en œuvre des techniques :
 - d'assainissement, de dépollution des sites naturels, de nettoyage des sites industriels,
 - de nettoyage,
 - de gestion des déchets ;
- communication en situation professionnelle :
relation avec la hiérarchie, les clients, les usagers.

Ces activités sont conduites avec une marge d'autonomie définie par l'employeur.

L'exercice du métier prend en compte en permanence et de manière transverse :

- la connaissance de l'entreprise et/ou du contexte professionnel,
- les réglementations en vigueur,
- la santé et la sécurité au travail,
- la qualité,
- le développement durable, le respect de l'environnement.

Activités exercées

Certaines activités de ce diplôme sont communes à tous les secteurs, d'autres sont spécifiques. Toutes doivent s'exercer dans le respect de l'environnement et par conséquent, prendre en compte les politiques du développement durable.

Activités communes

Activités communes à tous les domaines	Tâches
A1 – Préparation du chantier ou de l'intervention	Prise de connaissance de la commande Vérification des documents administratifs
A2 – Réalisation de l'état des lieux du site	Repérage des contraintes techniques et environnementales Prise en compte des observations dans l'organisation du poste ou de l'activité de travail
A4 – Gestion du poste ou de l'activité de travail	Organisation de l'intervention en fonction des contraintes Préparation des véhicules et des matériels nécessaires Installation des matériels et accessoires adaptés à l'intervention Suivi administratif et réglementaire de la prestation Remise en état du lieu d'intervention Signalement d'un dysfonctionnement nécessitant une opération de maintenance curative
A5 – Conduite des techniques professionnelles	<i>cf. activités spécifiques par secteur</i>
A7 – Communication en situation professionnelle	Transmission des informations à l'interne Accueil, orientation et information du client ou de l'utilisateur
A8 – Mise en œuvre des mesures liées à la santé et à la sécurité au travail	Application des mesures de prévention Signalement de situations dangereuses et/ou d'incidents Application des protocoles de premiers secours en cas d'accident
A9 – Contrôle de la qualité	Vérification de la qualité de la prestation Renseignement d'une fiche de contrôle qualité Identification d'une prestation non conforme Mise en place des mesures correctives

A5 – Conduite des techniques professionnelles

Activités spécifiques par secteur :

A5. 1 – Assainissement

A5.1-1 Maintenance des réseaux et des ouvrages d'eaux usées et pluviales	
Activités spécifiques	Tâches
Entretien - des réseaux collectifs non visitables unitaires et séparatifs - des ouvrages annexes aux réseaux - des ouvrages d'assainissement non collectif	Réalisation de l'intervention par pompage, curage, débouchage
Nettoyage des ouvrages type bac à graisse, séparateur à fécule, débourbeur...	Réalisation de l'intervention par pompage, vidange
Entretien des réseaux et ouvrages visitables	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles et mécanisées
Contrôle de réseaux et inspection télévisée.	Réalisation du test demandé : test d'étanchéité (à l'air ou à l'eau ou à la fumée) ou test de compactage ou inspection télévisée Edition et transmission du rapport d'inspection
Entretien : - des milieux aquatiques naturels - des installations de phyto-restauration	Réalisation de l'intervention par faucardage, curage, désenvasement, dragage, pompage, traitement biologique...

A5.1-2 Hygiène immobilière	
Activités spécifiques	Tâches
Entretien des canalisations internes et des ouvrages annexes des immeubles	Information collective et individuelle des usagers
	Réalisation de l'intervention : détartrage, dégorgement, curage avec pompage éventuel
Entretien des gaines de vide-ordures et de ventilation mécanique contrôlée	Information collective et individuelle des usagers
	Réalisation de l'intervention : débouchage manuel, nettoyage, désinfection, réglage éventuel des bouches d'aspiration de ventilation mécanique contrôlée
Réalisation des prestations 3D (désinfection, dératisation, désinsectisation)	Information collective et individuelle des usagers
	Réalisation de l'intervention par utilisation de produits ou d'appâts

A5.1-3 Nettoyage des sites industriels	
Activités spécifiques	Tâches
Entretien : - des machines et chaînes de production - des ventilations, des canalisations, - des silos, des châteaux d'eau et réservoirs d'eau, des cabines de peinture, des ateliers... - des installations industrielles : chimie, pétrochimie, cimenterie...	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles ou mécanisées, par procédés chimiques, par procédés physiques ...
Nettoyage des ouvrages en atmosphère explosive ou confinée : séparateur à hydrocarbures, débourbeur, cuve à hydrocarbures...	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles ou mécanisées, avec utilisation de la haute et très haute pression

A5.1-4 Dépollution des sites	
Activités spécifiques	Tâches
Dépollution sur voies publiques après renversement accidentel de matières ou d'effluents dangereux	Protection du réseau par pose éventuelle d'obturateur sur les bouches avaloirs
	Récupération des déchets responsables de la pollution par pompage adapté (sous vide / atmosphère explosive...)
Dépollution des milieux aquatiques après dispersion accidentelle de polluants	Mise en place de barrage limitant la dispersion des polluants
	Réalisation de l'intervention par pompage ou traitement biologique ou chimique (dispersant ou agglomérant)
Dépollution des sols pour réhabiliter un site ayant un passé industriel	Réalisation de l'intervention par pompage ou traitement biologique ou traitement thermique

A5.1-5 Collecte et transport des déchets industriels	
Activités spécifiques	Tâches
Collecte des déchets industriels par camions citernes	Chargement par aspiration ou par pompage volumétrique ou par gravité, transport et déchargement
	Nettoyage ou dégazage du camion
	Suivi administratif du bordereau de suivi des déchets
Collecte de déchets conditionnés, des déchets dangereux spécifiques	Conditionnement éventuel, chargement, transport et déchargement
	Suivi administratif du bordereau de suivi des déchets

A5. 2 – Nettoyement

Activités spécifiques	Tâches
Entretien de la voirie et des espaces publics	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles et mécanisées
Entretien des centres de vie	Nettoyement après manifestations
	Nettoyement des espaces particuliers : cours d'écoles, esplanades de musées..
	Ramassage de déchets abandonnés et élimination des décharges sauvages
	Décollage d'affiches
Entretien du mobilier urbain	Enlèvement d'affichage sauvage, d'autocollants...
	Nettoyage manuel et mécanique du mobilier urbain
Traitement en vue de l'élimination des graffitis et des tags, des pâtes à mâcher	Application manuelle d'un produit ou d'une protection dans un objectif préventif ou curatif
	Réalisation de l'intervention par technique mécanique
Opérations de déneigement	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles et mécanisées
Opérations de nettoyage de plages	Réalisation de l'intervention par techniques manuelles et mécanisées
	Entreposage des algues dans un lieu approprié

A5 3 – Collecte, tri et conditionnement des déchets

Activités spécifiques	Tâches
Collecte des déchets auprès des particuliers	Réalisation de la collecte en porte à porte, en apport volontaire
	Réalisation de la collecte des objets encombrants
Collecte des déchets auprès des industriels	Réalisation de la collecte des déchets industriels par pose et dépose de bennes, de containers, de compacteurs dans le respect du cahier des charges
	Chargement des déchets en bac, en vrac ou sur palettes
	Suivi administratif du bordereau de suivi des déchets
Gestion des déchets : - réception - tri - conditionnement	Réception en centre de tri, en déchetterie, en installations de stockage
	Tri et orientation des déchets ferreux et non ferreux, plastiques, papiers, cartons, bois, verre, piles et lampes, textiles, solvants,...
	Tri des matières issues du désassemblage des véhicules hors d'usage
	Tri des déchets des équipements électriques et électroniques
	Conditionnement des déchets chez le client, en centre de tri, en déchetterie, en centre de transfert, au sein de l'entreprise ...

ANNEXE I.b - REFERENTIEL DE CERTIFICATION

COMPETENCES

C1 – S'informer	C11 Rechercher, sélectionner l'information
	C12 Traiter, référencer et stocker l'information
C2 – Analyser	C21 Analyser les données collectées, les relevés et mesures effectués
	C22 Analyser les risques liés à l'activité du travail
	C23 Apprécier les incidences du chantier ou de l'activité sur l'environnement
C4 – Réaliser	C41 Mettre en œuvre des techniques d'assainissement
	C42 Mettre en œuvre des techniques d'hygiène immobilière
	C43 Mettre en œuvre des techniques de nettoyage industriel et de dépollution des sites industriels
	C44 Mettre en œuvre des techniques de gestion des déchets industriels liquides et pâteux
	C45 Mettre en œuvre des techniques de nettoyage dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité
	C46 Mettre en œuvre des techniques de collecte et de tri dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité, en vue d'une valorisation ou d'une élimination
	C47 Effectuer la maintenance préventive et corrective
	C48 Mettre en œuvre les mesures adaptées en cas d'incident ou d'accident
C5 – Contrôler	C51 Mettre en œuvre des opérations de contrôle qualité
C6 – Communiquer	C61 Etablir des relations professionnelles adaptées avec les partenaires internes ou externes
	C62 Produire des documents de communication adaptés

Chacune des compétences décrites ci-dessous s'inscrit dans un contexte professionnel réel ou simulé. Il sera nécessaire de faire évoluer la liste des ressources en fonction des évolutions technologiques dans les différents secteurs.

CAPACITE C1 : S'informer

COMPETENCE C11 : Rechercher, sélectionner l'information

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 111 – Collecter la documentation, rechercher et identifier les personnes ressources	Recueil des informations Repérage de la personne ressource	Ressources techniques, scientifiques, juridiques, réglementaires : organigrammes d'entreprises - fichiers des fournisseurs, des clients, - plans, plannings, documents de gestion, - procédures, protocoles, fiches de poste, - revues professionnelles, documents techniques, notes d'information, - sites officiels, - logiciels professionnels,...
C 112 – Recenser l'information utile	Sélection appropriée des documents	

COMPETENCE C12 : Traiter, référencer et stocker l'information

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 121 – Identifier, inventorier, hiérarchiser les informations nécessaires	Sélection des critères de classement Classement conforme aux critères énoncés	Ressources techniques, scientifiques, juridiques, réglementaires : - organigrammes d'entreprises, - fichiers des fournisseurs, des clients, - plans, plannings, documents de gestion, - procédures protocoles, fiches de poste, - revues professionnelles, documents techniques, notes d'information, - sites officiels, - logiciels professionnels,...
C 122 – Enregistrer et classer la documentation, les informations	Transcription des données Référencement des documents	

CAPACITE C2 : Analyser**COMPETENCE C21 : Analyser les données collectées, les relevés et mesures effectués**

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 211 – Interpréter les relevés et les mesures	Prise en compte de l'intégralité des mesures, des relevés Exploitation des données	Documents relatifs à la commande : - cahier des charges, - convention, - plans, schémas,... Documents professionnels : - manuel qualité, - manuel d'amélioration sécurité des entreprises - protocoles, - procédures, - dossiers techniques,...

COMPETENCE C22 : Analyser les risques liés à l'activité du travail

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 221 – Identifier et évaluer les risques liés à l'activité	Application d'une méthode d'analyse Repérage des dangers Hiérarchisation des risques encourus	Plan de prévention Document unique d'évaluation des risques Registre de sécurité Fiches toxicologiques
C 222 – Déterminer les mesures de prévention	Recensement des mesures préventives possibles Enoncé des critères retenus : conformité, efficacité, coûts,... Proposition réaliste des mesures de prévention	Fiches de données sécurité Notices techniques (matériels, produits, équipements de protection...) Procédures de travail Fiches de postes,...

COMPETENCE C23 : Apprécier les incidences du chantier ou de l'activité sur l'environnement

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 231 – Identifier et évaluer les nuisances et pollutions de l'activité sur l'environnement	Repérage des nuisances et pollutions du chantier Estimation des incidences sur l'environnement	Ressources réglementaires et professionnelles relatives à l'environnement Textes législatifs Code de l'environnement,...

CAPACITE C4 : Réaliser

Indicateurs communs : dans l'exercice de l'activité,

- Prise en compte des contraintes environnementales ou réglementaires, de la dimension développement durable
- Respect des procédures et du cahier des charges
- Choix, montage et réglage des outils et matériels
- Réponse adaptée en cas d'imprévu (humain, technique, environnemental...)
- Respect des principes de sécurité et d'économie d'effort, des mesures de prévention intégrée, collective et individuelle
- Remise en état du site

COMPETENCE C 41 : Mettre en œuvre des techniques d'assainissement

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 411 – Réaliser l'entretien : - des réseaux collectifs non visitables unitaires et séparatifs - des ouvrages annexes aux réseaux - des ouvrages d'assainissement non collectif	Prise en compte des contraintes spécifiques du site : sens de circulation, présence d'usagers, pluviométrie, nuisances... Choix du sens et des conditions de l'intervention Maîtrise des techniques de pompage, curage, débouchage, dépotage Renseignement du bon d'intervention	Ressources documentaires nécessaires : - plans des réseaux d'assainissement, schémas des ouvrages... - rapports d'inspection de contrôle vidéo, rapports de contrôle des réseaux... - rapports de météorologie....
C 412 – Vidanger et nettoyer des ouvrages type bac à graisse, séparateur à fécule, débourbeur	Application des procédures administratives et réglementaires d'entrée et de sortie sur le site Maîtrise des techniques de pompage, curage, débouchage, dépotage Renseignement du bon d'intervention	Véhicules équipés : - camion mixte, vidangeur, camion hydrocureur, véhicule de première intervention, - pelle mécanique, - bennes,... Produits surodorants, activateurs biologiques Equipements de protection collective et individuelle
C 413 – Réaliser l'entretien des réseaux et ouvrages visitables	Maîtrise des conditions spécifiques d'intervention en espace confiné : conditions de circulation, conditions météorologiques, présence de gaz... Maîtrise des techniques manuelles et mécanisées : pelletage, pompage, évacuation par benne, nettoyage haute pression, dépotage...	
C 414 – Contrôler les réseaux	Prise en compte des contraintes spécifiques du site : sens de circulation, présence d'usagers, pluviométrie, nuisances... Identification des caractéristiques techniques des réseaux Maîtrise des techniques : test d'étanchéité (à l'air ou à l'eau ou à la fumée...), test de compactage ou inspection télévisée... Edition et transmission du rapport d'inspection ou de contrôle	Ressources documentaires nécessaires : - documents d'urbanisme, plans des réseaux, - rapports de météorologie,... Véhicules équipés : - régie ou mallette mobile d'inspection télévisuelle, - matériel de test d'étanchéité, de compactage,

		<ul style="list-style-type: none"> - outils informatiques de compte rendu des tests, - matériel GPS,... Equipements de protection collective et individuelle
C 415 – Réaliser l'entretien des milieux aquatiques naturels, des installations de phyto-restauration,...	Maîtrise des techniques de faucardage, curage, désenvasement, dragage, pompage, traitement biologique, traitement physico-chimique,... dans un souci de protection des écosystèmes	Ressources documentaires nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> - prescriptions des agences de l'eau, des instances déconcentrées de gestion de l'environnement, - schémas du site,... Véhicules équipés : <ul style="list-style-type: none"> - camion mixte, - barge, dragueuse, scarifieuse, pelle mécanique, benne, faucardeuse,... - matériels de destratification, d'aération de surface, de précipitation, d'inactivation, de destruction chimique,... Equipements de protection collective et individuelle

COMPETENCE C 42 : Mettre en œuvre des techniques d'hygiène immobilière

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 421 – Réaliser l'entretien: <ul style="list-style-type: none"> - de canalisations internes - d'ouvrages annexes des immeubles - de gaines de vide ordures - de ventilation mécanique contrôlée 	Prise en compte des contraintes spécifiques du site : stationnement, conditions d'accès, intervention en espace confiné, en hauteur, lignes électriques, présence d'usagers... Maîtrise des techniques manuelles et mécanisées : détartrage, pompage, curage, dégorgement, dépotage, désinfection, aspiration des gaines...	Ressources documentaires nécessaires : <ul style="list-style-type: none"> - règlement de propriété, - plan des installations,... Véhicules équipés : <ul style="list-style-type: none"> - camion mixte, vidangeur, camion hydrocureur, véhicule de première intervention, - aspirateur, matériel de nettoyage manuel Matériel de contrôle des débits (VMC) Produits désinfectants et désodorisants, activateurs biologiques, agents de blanchiment... Equipements de protection collective et individuelle

C 422 – Réaliser les prestations de désinfection, dératisation, désinsectisation	Prise en compte des contraintes spécifiques du site : stationnement, conditions d'accès, présence d'usagers... Maîtrise des techniques : application de produits, pose d'appâts...	Ressources documentaires nécessaires : règlement de propriété, fiches produits et fiches toxicologiques ... Véhicule équipé, aspirateurs... Produits désinfectants, insecticides, rodenticides, pièges... Equipements de protection collective et individuelle
--	---	---

COMPETENCE C 43 : Mettre en œuvre des techniques de nettoyage industriel et de dépollution des sites industriels

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 431 – Réaliser l'entretien : - des machines et chaînes de production - des ventilations - des canalisations - des silos - des châteaux d'eau - des cabines de peinture - des ateliers - des installations industrielles ...	Maîtrise des conditions spécifiques d'intervention en espace confiné : conditions météorologiques, présence de gaz, explosivité... Application des procédures administratives et réglementaires d'entrée et de sortie sur le site : permis de travail, permis de feu, permis de pénétrer... Utilisation des échafaudages dans le respect des procédures Maîtrise des techniques manuelles ou mécanisées : haute et très haute pression, cryogénie, vapeur sous pression, microbillage, aspiration de pulvérulents, procédés chimiques...	Ressources documentaires nécessaires : - schéma des installations, plan du site, - plan de prévention,... Véhicules équipés : camion mixte, camion hydrocureur, Véhicules de transport de produits Nettoyeur vapeur haute pression, appareil à cryogénie, aspirateur à pulvérulents... Echafaudage Equipements de protection collective et individuelle
C 432 – Réaliser l'entretien des ouvrages en atmosphère explosive ou confinée : séparateur à hydrocarbures, cuve à hydrocarbures....	Maîtrise des conditions spécifiques d'intervention en espace confiné : conditions de circulation, conditions météorologiques, présence de gaz, explosivité... Application des procédures administratives et réglementaires d'entrée et de sortie sur le site : permis de travail, permis de feu, permis de pénétrer... Maîtrise des techniques manuelles ou mécanisées : pompage, haute et très haute pression, raclage ... Dépotage en centre de traitement Maîtrise des techniques de nettoyage et de dégazage du véhicule Renseignement du bon d'intervention et du bordereau de suivi des déchets...	Ressources documentaires nécessaires : plans des ouvrages et de leur implantation... Véhicules équipés : - camion mixte agréé pour le transport des matières dangereuses par la route, - camion mixte équipé pour le travail en atmosphère explosive... Equipements de protection collective et individuelle

<p>C 433 – Dépolluer des voies publiques après renversement accidentel de matières ou d’effluents, des milieux aquatiques après dispersion accidentelle de polluants, des sols pour réhabiliter un site ayant un passé industriel</p>	<p>Pose des protections du site : obturateurs sur les bouches avaloirs, barrages flottants, boudins de contention.... Maîtrise des techniques : raclage et pompage, nettoyage, traitement de dispersion ou d’agglomération, traitement biologique ou thermique Renseignement du bon d’intervention et du bordereau de suivi des déchets... Dépotage en centre de traitement</p>	<p>Procédures d’intervention, supports de déclaration du sinistre Véhicules équipés : - camion mixte agréé pour le transport des matières dangereuses par la route, - camion mixte équipé pour le travail en atmosphère explosive, - barge, raclette, obturateur, barrage flottant, boudin de contention, - pelle mécanique, benne... Equipements de protection collective et individuelle</p>
---	--	--

COMPETENCE C 44 : Mettre en œuvre des techniques de gestion des déchets industriels liquides et pâteux

Compétences détaillées	Indicateurs d’évaluation	Ressources
<p>C 441 – Réaliser la collecte des déchets liquides ou pâteux, des déchets conditionnés, des déchets industriels dangereux (DD) et non dangereux (DnD)</p>	<p>Application des procédures administratives et réglementaires d’entrée et de sortie sur le site : permis de travail, permis de feu, permis de pénétrer... Maîtrise des techniques de chargement par aspiration, par pompage volumétrique ou par gravité, de transport et de déchargement Dépotage en centre de traitement Maîtrise des techniques de nettoyage et de dégazage du véhicule Renseignement du bon d’intervention et du bordereau de suivi des déchets</p>	<p>Ressources documentaires nécessaires : fiches toxicologiques, fiche de données sécurité... Véhicules équipés : - camion mixte agréé pour le transport des matières dangereuses par la route, - camion ampirol ou movibenne ou multibenne... Equipements de protection collective et individuelle</p>

COMPETENCE C45 : Mettre en œuvre des techniques de nettoyage dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 451 – Réaliser l'entretien de la voirie, des espaces publics	Prise en compte des contraintes spécifiques du site : stationnement, mobilier urbain, conditions d'accès, lignes électriques, présence d'usagers... Maîtrise des techniques d'entretien par balayage manuel ou mécanisé à partir de bornes ou d'engins Prise en compte des normes de travaux sur la voie publique	Ressources documentaires : plans des espaces et circuits... Equipements et matériels : balayeuse, laveuse de voiries, balai, chariot de cantonnier, souffleur-aspirateur, nettoyeur haute pression, véhicule de lavage, petit matériel de désherbage et matériel spécifique mécanisé... Produits désinfectant, désherbant, débroussaillant... Equipements de protection collective et individuelle
C 452 – Réaliser l'entretien des centres de vie : - nettoyage après manifestations - nettoyage des espaces particuliers : cours d'écoles, esplanades de musées...	Maîtrise des techniques de ramassage manuelles ou mécanisées, soufflage et aspiration des feuilles Maîtrise des techniques de désherbage, de débroussaillage par des procédés manuels ou mécaniques Utilisation adaptée de matériel spécifique d'enlèvement de débris (déjections canines, décharges sauvages...) Maîtrise des techniques de lavage des espaces particuliers à partir de bornes ou d'engins Utilisation adaptée de matériel et des produits spécifiques de décollage d'affiche sauvage, d'autocollants...	Ressources documentaires : plans des espaces et circuits... Matériel usuel de nettoyage, matériel spécifique mécanisé, nettoyeur haute pression Produits d'entretien Equipements de protection collective et individuelle
C 453 – Réaliser l'entretien du mobilier urbain	Maîtrise des techniques de nettoyage vertical manuel et mécanisé du mobilier urbain (désaffichage...)	Ressources documentaires : plans des espaces et circuits... Matériel usuel de nettoyage, matériel spécifique mécanisé, nettoyeur haute pression Produits d'entretien Equipements de protection collective et individuelle
C 454 – Eliminer les graffitis et pâtes à mâcher	Application manuelle d'un produit ou d'une protection adaptée selon l'objectif préventif ou curatif Maîtrise des techniques d'intervention mécanique : hydro-gommage, sablage, haute pression, cryogénie ou bio-décapage...	Ressources documentaires : plans des espaces et circuits... Sableuse, nettoyeur haute pression, ... Produits spécifiques Equipements de protection collective et individuelle

C 455 – Effectuer des opérations de déneigement	Prise en compte des contraintes environnementales spécifiques Maîtrise des techniques manuelles ou mécanisées de déneigement (maniement des lames de déneigement, saleuses...) Conduite adaptée en situation difficile liée aux conditions climatiques.	Ressources documentaires : plan de ville et d'intervention, topographie, parcours de déneigement... Véhicules spécifiques : saleuse et sableuse, lame de déneigement, pelles Produits : sel de déneigement, sable et produits spécifiques Equipements de protection collective et individuelle
C 456 – Effectuer des opérations de nettoyage de plage	Prise en compte des contraintes environnementales spécifiques Maîtrise des techniques manuelles ou mécanisées de ramassage.	Ressources documentaires Véhicules spécifiques Equipements de protection collective et individuelle.

COMPETENCE C46 : Mettre en œuvre des techniques de collecte et de tri dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité, en vue d'une valorisation ou d'une élimination

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 461 – Collecter des déchets auprès des particuliers : - ménagers, - verts, - encombrants,	Maîtrise des techniques mécanisées de collecte en porte à porte (traditionnelle ou sélective) avec les véhicules et matériels adaptés, machines et équipements mobiles ou fixes Maîtrise des techniques d'enlèvement par camion grue des bennes ou bornes de collecte en apport volontaire Maîtrise des techniques de collecte des objets encombrants	Ressources documentaires : cahier des charges, réglementation, rapport de suivi de collecte, consignes de sécurité, règlement de site, plan de prévention, plan routier, plan de collecte, documents administratifs, fiches techniques de matériels spécifiques... Véhicule de collecte traditionnelle ou sélective : camion grue, movibenne et multibenne... Matériels et équipements fixes et mobiles, bascule, bennes, bacs, colonnes, compacteurs, portique de détection de radioactivité... Matériel de communication et télécommunication Equipements de protection collective et individuelle
C462 – Collecter des déchets auprès des industriels : - industriels non dangereux, - Industriels dangereux, - d'activités de soins, - d'équipements électriques et électroniques ...	Respect des procédures d'entrée et de sortie sur le site Maîtrise des techniques de collecte des déchets industriels par pose et dépose de bennes, de containers, de compacteurs Utilisation du matériel de collecte roulant et non roulant Maîtrise des techniques de chargement des déchets en bac, en vrac ou sur palette Adaptation du circuit de collecte ou de l'activité et régulation des aléas en fonction des flux selon l'évolution de l'activité du client Respect des procédures internes : permis de travail, protocoles de chargement, bordereau de suivi des déchets...	

<p>C 463 – Réceptionner les déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en centre de tri - en déchetterie - en centre de recyclage - en installation de stockage des déchets dangereux ou non dangereux 	<p>Identification des fournisseurs et application de la réglementation spécifique</p> <p>Respect de la procédure d'enregistrement informatique des déchets entrants</p> <p>Identification, contrôle et pesée de la matière en vue de la déclaration et de la facturation</p> <p>Renseignement et transmission du bordereau de suivi des déchets</p> <p>Maintien d'un environnement de travail opérationnel : réceptacles correctement vidés et remis en place, absence de dégradation des matériels après utilisation...</p>	<p>Ressources documentaires : modes opératoires, fiches techniques, règlement de site, plan de prévention, plan routier, documents administratifs, consignes de sécurité ...</p> <p>Portique ou matériel de détection de la radioactivité...</p> <p>Equipements de protection collective et individuelle.</p>
<p>C 464 – Trier et orienter des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ferreux et non ferreux - plastiques - papiers, cartons - bois - verre - piles et lampes - textiles - solvants,... 	<p>Déconditionnement des matières d'œuvre</p> <p>Caractérisation des déchets en centre de tri : volume, nature (tests d'identification des matières), repérage des indésirables, polluants et autres matières non valorisables</p> <p>Respect des procédures réglementaires de tri</p> <p>Maîtrise de la technique de tri manuel (au sol ou sur table) ou mécanisé : séparation des matières d'œuvre selon le principe du tri positif ou négatif</p> <p>Maîtrise des procédés d'extraction propre à chaque matière valorisable.</p> <p>Adaptation du rythme d'alimentation des chaînes de tri au flux de matière</p> <p>Constitution des lots homogènes de matières triées</p> <p>Maintien des aires de stockage dans des conditions optimales de propreté, d'accessibilité et de sécurité</p>	<p>Ressources documentaires : modes opératoires, fiches techniques, règlement de site, consignes de sécurité, textes législatifs et réglementaires, prescriptions techniques minimales, bordereau administratif, plans de déchetteries, de chaînes de tri...</p> <p>Tests de reconnaissance des déchets, matériel de détection et de détermination ...</p> <p>Chaînes de tri et équipements utiles à l'activité</p> <p>Aides techniques à la manutention...</p> <p>Equipements de protection collective et individuelle.</p>
<p>C 465 – Trier les matières issues du désassemblage des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - véhicules hors d'usage - déchets des équipements électriques et électroniques 	<p>Maîtrise des techniques de dépollution des véhicules hors d'usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enlèvement des batteries, des airbags, des ceintures de sécurité - retrait des fluides - retrait des réservoirs à combustibles - retrait des lampes,... <p>Maîtrise des techniques de démontage des pièces recyclables ou réutilisables : vitrages, plastiques, pneumatiques...</p> <p>Maîtrise des techniques de démontage des organes mécaniques</p> <p>Maîtrise des techniques de dépollution, désassemblage, démontage des équipements électriques et électroniques</p>	<p>Ressources documentaires : modes opératoires, fiches techniques, règlement de site, consignes de sécurité, bordereau administratif, plans de zones de stockage, listing des entreprises réceptrices,...</p> <p>Presse à balles, compacteur, crible, broyeurs, chaîne de flottation, presse à paquets, aplatisseur, presse-cisaille, grappin, aimant, dénudeur, chalumeau, effilocheuse,...</p> <p>Chaînes de conditionnement</p> <p>Matériels de manutention</p> <p>Matériels de marquage et</p>

C 466 – Conditionner les déchets en vue de leur transfert vers un centre de valorisation	Maîtrise des techniques de conditionnement des matières issues du tri : broyage, mise en balles, mise en paquets, vrac... Réglage adapté des paramètres de la presse à balles en fonction des matériaux à conditionner et des exigences de la filière de valorisation Marquage des lots et transfert dans les zones de stockage dédiées	d'enregistrement des stocks Equipements de protection collective et individuelle.
--	---	--

COMPETENCE C47 : Effectuer la maintenance préventive et corrective

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 471 – Entretien des véhicules et les matériels	Application des procédures d'entretien Respect de l'intégrité des matériels Respect du rangement du matériel	Notices techniques Carnet d'entretien des véhicules
C 472 – Effectuer la maintenance préventive	Réalisation de l'entretien de premier niveau des véhicules et machines utilisés	Fiche de suivi du maintien du matériel, fiche de signalement
C 473 – Intervenir dans le cadre d'une maintenance corrective	Identification du dysfonctionnement Localisation du dysfonctionnement Respect de la procédure de remontée de l'information Identification de la personne ressource à contacter	Liste de concessionnaires et de fabricants Organigramme de l'entreprise

COMPETENCE C48 : Mettre en œuvre les mesures adaptées en cas d'incident ou d'accident

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 481 – Exécuter les gestes adaptés en cas de dysfonctionnement pouvant générer un risque.	Utilisation opportune des dispositifs d'arrêt d'urgence, de l'arrêt de service... Déclenchement d'une alerte ou d'une procédure de sauvegarde	Procédure d'alerte Procédures d'évacuation ou de confinement
C 482 – Mettre en œuvre les premiers secours	Protection efficace Examen complet de la victime Appel des secours Gestes de secours adaptés.	

CAPACITE C 5 : Contrôler**COMPETENCE C51 : Mettre en œuvre des opérations de contrôle qualité**

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 511 – Réaliser des contrôles de la qualité	Maîtrise de la technique de contrôle Relevé et enregistrement des résultats	Manuel qualité Fiches contrôles Document de suivi de non qualité
C 512 – Evaluer les écarts entre la tâche prescrite et la tâche réalisée	Comparaison des résultats au seuil d'acceptabilité Interprétation exacte des contrôles réalisés Mise en œuvre de mesures correctives	Cahier des charges clients, référentiel des professionnels Normes AFNOR ...

CAPACITE C 6 : Communiquer**COMPETENCE C61 : Etablir des relations professionnelles adaptées avec les partenaires internes ou externes**

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 611 – Produire, transmettre et recevoir un message professionnel	Respect des circuits hiérarchiques Identification de l'interlocuteur Choix du mode de transmission Respect des règles d'usage Pertinence et clarté du message Maîtrise de l'outil de communication Prise en compte de l'image de marque de l'entreprise	Outils de communication Documents de traçabilité Organigrammes fonctionnels des entreprises, services et collectivités Plaquettes de présentation de l'entreprise Liste des partenaires (clients, fournisseurs, services...)

COMPETENCE C62 : Produire des documents de communication adaptés

Compétences détaillées	Indicateurs d'évaluation	Ressources
C 621 – Elaborer ou renseigner des documents professionnels	Qualité du document produit Lisibilité et exhaustivité des informations transmises	Outils de communication Charte graphique de l'entreprise
C 622 – Rendre compte des activités	Clarté et exactitude des comptes rendus Langage scientifique et technique adapté Propositions argumentées de solutions techniques	Documents professionnels à renseigner : - ordre de travail ou fiche d'intervention - déclaration trimestrielle - bordereaux de suivi de déchets - compte rendu d'activité - tableau de bord,...

S1 – Connaissance de l’environnement professionnel

S1 – 1 Diversité des secteurs professionnels d’intervention et caractéristiques	
Connaissances	Limites d’exigences
<p>1.1 Secteurs professionnels et spécificités</p> <p>Entreprises ou collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du secteur de l’assainissement et de maintenance industrielle - du secteur du nettoyage et de la propreté urbaine - du secteur de la collecte et du tri des déchets - du secteur de la valorisation des déchets <p>1.2 Organisation des entreprises ou collectivités du secteur professionnel</p> <p>Structure, fonctions et services Organigramme de la structure (hiérarchique et fonctionnel)</p> <p>Partenaires externes : clients, fournisseurs, sous-traitants...</p> <p>Coactivité : description et dispositions réglementaires</p> <p>1.4 Politique de développement durable des entreprises</p> <p>Enjeux économiques, sociaux et environnementaux</p>	<p>Distinguer les organisations professionnelles représentatives des secteurs public et privé</p> <p>Pour chaque secteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier le champ d’activité des entreprises ou collectivités - Citer les principaux métiers en lien avec le diplôme préparé et les situer dans la convention collective concernée <p>Interpréter un organigramme Identifier les principaux services et leurs attributions Repérer le rôle des principaux acteurs</p> <p>Définir les notions de prestataire de service et de client Justifier les modalités d’intervention de l’entreprise prestataire Définir la notion de sous-traitance et les conditions d’exercice</p> <p>Définir et illustrer la coactivité Repérer dans le plan de prévention ou le cahier des charges les éléments relatifs à la coactivité</p> <p>Définir le concept de développement durable Préciser les principaux enjeux du développement durable et les illustrer à l’aide d’exemples empruntés au milieu professionnel</p>

S1 – 2 Communication professionnelle et animation d'une équipe

Connaissances	Limites d'exigences
<p>2.1 Diversité et enjeux de la communication professionnelle Situations, enjeux, formes et outils de communication</p> <p>Facteurs influençant la communication</p>	<p>Identifier la diversité des formes de communication Identifier les outils et la diversité des canaux de la communication externe et interne Justifier les choix de la forme et des outils de communication</p> <p>Repérer les freins à la communication Identifier les conditions d'une communication efficace</p>
<p>2.2 Communication écrite</p> <p>Supports et modes de transmission</p> <p>Règles à respecter, critères d'efficacité</p>	<p>Identifier les situations nécessitant un écrit et justifier l'intérêt de ce mode de communication</p> <p>Choisir le support adéquat Identifier les différentes formes de communication adaptée aux destinataires, à la situation Présenter les différents modes de transmission et justifier leur intérêt</p> <p>Identifier les règles d'usage pour rédiger un courrier, un courriel, une note interne, un compte rendu... Identifier les critères d'efficacité d'un écrit à visée professionnelle</p>
<p>2.4 Communication visuelle Signalétique, pictogrammes, affiches... Plannings, organigrammes, tableaux ...</p>	<p>Présenter les supports de communication à destination des équipes, des clients, des fournisseurs, des usagers Identifier les critères d'efficacité d'une communication visuelle</p>
<p>2.5 Posture professionnelle</p>	<p>Justifier les attitudes valorisant l'image de marque de l'entreprise, de la collectivité Justifier les attitudes facilitant les relations professionnelles</p>

S1 – 3 Contrôle de la qualité	
Connaissances	Limites d'exigences
<p>3.1 Démarche qualité Intérêts et objectifs de la qualité</p> <p>Conséquences de la non-conformité, de la non-qualité</p> <p>3.2 Méthodes de contrôle Contrôle qualité Méthodes de contrôle : visuel ou télévisuel, physico-chimique</p> <p>Autocontrôle</p> <p>Traçabilité</p>	<p>Définir la qualité et présenter ses objectifs Justifier l'intérêt de la démarche qualité pour l'entreprise</p> <p>Déterminer les conséquences de la non-conformité, de la non-qualité</p> <p>Définir les termes « critère » et « indicateur » Déterminer les critères à contrôler et les méthodes de contrôle au regard d'un cahier des charges ou d'une procédure interne Justifier le choix de la méthode de contrôle</p> <p>Définir l'autocontrôle et justifier son intérêt</p> <p>Définir la traçabilité Déterminer les composantes de la traçabilité Justifier la traçabilité des résultats Indiquer le devenir des informations collectées</p>

S 1 – 4 Santé et sécurité au travail

Connaissances	Limites d'exigences
<p>4.1 Place de la prévention dans les entreprises du secteur professionnel Statistiques technologiques</p> <p>Incidences sur l'entreprise et le salarié</p>	<p>Analyser les données statistiques d'accident du travail et de maladie professionnelle dans le secteur concerné. Repérer les principales maladies professionnelles du secteur</p> <p>Indiquer les conséquences des accidents de travail et des maladies professionnelles pour l'employeur Justifier la nécessité de la déclaration des accidents du travail et des maladies professionnelles pour le salarié</p>
<p>4.2 Acteurs et instances de prévention Internes à l'entreprise : employeur et salariés, personnels avec mission spécifique, instances</p> <p>Externes à l'entreprise</p>	<p>Identifier les responsabilités, en santé et sécurité au travail, de chaque acteur de l'entreprise (selon leur position hiérarchique dans l'entreprise) Identifier les domaines de compétences et les rôles caractéristiques du responsable sécurité, de l'agent chargé de la mise en œuvre (ACMO), du préventeur, de l'ingénieur sécurité dans le domaine de la sécurité et de la prévention Identifier les missions de prévention du délégué du personnel Repérer les modalités de fonctionnement, les attributions du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).</p> <p>Identifier les attributions et les modalités d'intervention en matière de prévention du médecin du service de santé au travail, de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), de l'inspecteur du travail</p>
<p>4.3 Principes généraux de prévention</p>	<p>Expliquer et justifier les principes généraux de prévention conformément à l'article L230-2 code du travail Les mettre en relation avec la responsabilité des différents acteurs</p>
<p>4.4 Niveaux de prévention Prévention intrinsèque Prévention collective Protection individuelle Formation information</p>	<p>Définir les différents niveaux de prévention Les mettre en relation avec les principes de prévention Présenter et justifier les mesures de prévention adaptées au secteur professionnel en tenant compte des différents niveaux Justifier le rôle et l'importance des différentes</p>

<p>4.5 Documents professionnels internes à l'entreprise relatifs à la santé et sécurité au travail</p> <p>4.6 Démarches de prévention et méthodes d'analyse Approche par le risque - concept - méthodologie</p> <p>4.7 Risques caractéristiques du secteur professionnel 4.7.1 Risque lié à l'activité physique</p> <p>4.7.2 Risque mécanique</p> <p>4.7.3 Risque biologique</p>	<p>signalisations (pictogrammes spécifiques, étiquetage, code couleur, plan d'évacuation...) Justifier le rôle et l'importance des équipements de protection individuelle Repérer les éléments de protection spécifiques à chaque activité</p> <p>Présenter un document unique d'évaluation des risques, un plan de prévention d'entreprise, le registre en hygiène et sécurité.</p> <p>Définir situation de travail, situation dangereuse, événement dangereux, danger, dommage A partir du processus d'apparition d'un dommage appliqué à une situation professionnelle, proposer et justifier les mesures de prévention adaptées (préventions intégrées, collective et individuelle)</p> <p>Repérer dans une situation professionnelle, les gestes et postures contraignants et les facteurs aggravants Repérer dans le tableau des maladies professionnelles, les pathologies susceptibles d'être reconnues dans le secteur professionnel Définir et caractériser les effets physiopathologiques engendrés par ce risque : troubles musculo-squelettiques, lombalgies, fatigue musculaire, atteintes de l'appareil locomoteur... Enoncer des mesures de prévention tenant compte des différents niveaux : - principes de sécurité physique et d'économie d'effort, - utilisation des aides techniques à la manutention, - aménagement des postes et des horaires de travail, - formation à la prévention des risques liés à l'activité physique.</p> <p>Définir le risque mécanique et les situations pouvant le générer Présenter les conséquences sur l'organisme Indiquer la conduite à tenir dans les situations d'urgence Enoncer les mesures de prévention adaptée à une situation donnée</p> <p>Inventorier les origines du risque biologique Présenter les différentes voies de contamination Différencier flore résidente et transitoire Présenter les différentes étapes de la chaîne de transmission Présenter les effets et les conséquences sur l'organisme (risques infectieux, risques immuno-</p>
--	--

	<p>allergiques, risques toxiques, risques cancérogènes...) Présenter les mécanismes de défense de l'organisme face au risque biologique Enoncer les mesures de prévention spécifiques au risque biologique Lister les vaccinations obligatoires et conseillées selon les secteurs d'activités. Enoncer les règles d'hygiène corporelle et vestimentaire</p>
<p>4.7.4 Risque chimique</p>	<p>Définir le risque chimique et les situations pouvant le générer Identifier les voies de pénétration des produits chimiques Définir la valeur limite d'exposition (VLE) et la valeur moyenne d'exposition (VME) Expliquer les effets physiopathologiques liés à l'exposition aux produits chimiques Différencier intoxications aiguës, intoxication chronique et asphyxie Enoncer les mesures de prévention au niveau des locaux (conception, ventilation,...) des produits (étiquetage, choix, stockage, utilisation des produits) au regard des différents niveaux de prévention</p>
<p>4.7.5 Risque incendie</p>	<p>Définir le risque incendie Repérer les facteurs de déclenchement et de propagation d'un incendie Indiquer les dispositifs de sécurité et d'intervention spécifiques liés à ce risque</p>
<p>4.7.6 Risque électrique</p>	<p>Définir le risque électrique et les situations pouvant le générer Identifier les facteurs aggravants : intensité, tension, résistance, milieu de travail, temps, trajet du courant... Différencier contact direct et contact indirect Expliquer les effets physiopathologiques liés au passage du courant dans l'organisme Enoncer les mesures de prévention en tenant compte des différents niveaux</p>
<p>4.8 Risques liés à une ambiance de travail caractéristique du secteur professionnel 4.8.1 Risque lié à un contexte de travail en milieu confiné</p>	<p>Définir la notion d'espace confiné Indiquer les effets sur l'organisme d'une activité en espace confiné Présenter les situations de travail nécessitant une ventilation temporaire ou permanente Présenter et justifier les mesures de prévention en tenant compte des différents niveaux</p>

<p>4.8.2 Risque lié à un contexte de travail en milieu explosif.</p>	<p>Caractériser un milieu explosif et repérer les dangers associés Identifier les contextes de travail en milieu potentiellement explosif Présenter et justifier les mesures de prévention en tenant compte des différents niveaux</p>
<p>4.8.3 Ambiance sonore</p>	<p>Définir les caractéristiques physiques du bruit et le mécanisme de propagation de l'onde sonore dans l'air Mettre en relation les paramètres du bruit : sources, fréquences, niveaux sonores, temps d'exposition... Présenter les différents seuils (audition, fatigue, douleur) Justifier le seuil légal d'exposition pour un salarié Identifier les principales atteintes physiologiques et psychologiques, les conséquences professionnelles Indiquer les moyens de contrôle et de surveillance de l'audition des salariés. Justifier l'intérêt de l'audiogramme Définir la surdité professionnelle Enoncer les mesures de prévention en tenant compte des différents niveaux</p>
<p>4.9 Formations et habilitations spécifiques - prévention du risque lié à l'activité physique Industrie Bâtiment Commerce (PRAP IBC) - certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - habilitation électrique en vigueur pour personnel non électricien - certificat de conduite des engins en sécurité (CACES 389 : conduite des chariots automoteurs de manutention)</p>	<p>Pour toutes ces formations spécifiques il convient de se conformer au référentiel de formation en vigueur</p>

S2 – TECHNOLOGIES ET TECHNIQUES

Indicateurs communs

- Aux véhicules et matériels utilisés

Énoncer la fonction globale des véhicules et matériels utilisés

Indiquer les organes essentiels et leur fonction

Expliquer le principe de fonctionnement des véhicules et matériels utilisés

Déterminer et justifier le choix des véhicules et des matériels associés à la mise en œuvre de la technique

Justifier les règles d'utilisation, de sécurité et de contrôles périodiques

Justifier les opérations de maintenance

- Aux techniques mises en œuvre

Énoncer le principe et l'objectif de la technique

Préciser les critères de choix d'une technique en fonction de la commande, des contraintes environnementales et humaines et des résultats attendus

Justifier les mesures de prévention et protection au regard des risques spécifiques

Indiquer les critères de qualité et proposer des actions correctives

S2 – 1 Assainissement <i>(Se référer aux indicateurs communs)</i>	
Connaissances	Limites d'exigences
<p>1.1 Réseaux d'assainissement collectif Conception des réseaux d'assainissement collectif et ouvrages spécifiques : bouches d'égouts, chambres à sable, déversoirs d'orage, poste de relèvement et de refoulement, siphons, bassin de rétention des eaux pluviales, bacs à graisses, séparateurs à hydrocarbures</p>	<p>Identifier les différentes origines des eaux usées Définir la notion de bassin versant Présenter l'écoulement gravitaire et l'écoulement forcé Présenter les différents réseaux d'assainissement collectifs et indiquer leurs avantages et inconvénients Différencier réseau visitable et réseau non visitable Présenter les caractéristiques des différents ouvrages composant un réseau d'assainissement Repérer, sur un plan, le type de réseau, les formes et dimensions, les matériaux, le sens d'écoulement, les modes de raccordement des différents ouvrages, les ouvrages présents ...</p>
<p>1.2 Véhicules et matériels de maintenance des réseaux et des ouvrages d'eaux usées et d'eaux pluviales, des canalisations verticales, des ouvrages types bac à graisse, séparateur à fécule, débourbeur : - camions vidangeur, hydrocureur, mixte... - pompes à vide, pompes à haute pression - flexibles haute pression, tuyaux d'aspiration, têtes hydrodynamiques, furets... - obturateurs, dispositifs anti-retournement...</p>	<p>Annoter les circuits des fluides du camion mixte et expliquer le rôle de chaque composant du circuit Expliquer l'intérêt et le principe de déplacement de la cloison mobile Justifier le rôle de la vanne 4 voies Indiquer les modalités d'utilisation du circuit de vide en mode dépotage Énoncer les caractéristiques des flexibles haute pression Présenter la diversité des têtes hydrodynamiques et énoncer les critères de choix</p>

<p>1.3 Véhicules et matériels de contrôle des réseaux</p>	<p>Enoncer les caractéristiques des obturateurs Présenter les critères de choix pour une activité donnée</p>
<p>1.4 Véhicules et matériels d'entretien des milieux aquatiques naturels, des installations de phyto-restauration - bateau ou tracteur de faucardage - barges, cureuses, scarifieuses - barrages flottants</p>	<p>Enoncer les caractéristiques des équipements permettant le contrôle des réseaux : - régie d'inspection télévisuelle - mallette de tests colorimétriques - mallette de tests à la pression - matériel fumigène - pénétromètre dynamique à énergie constante ou variable</p> <p>Présenter les procédés adaptés à la maintenance des milieux aquatiques ou à leur dépollution en préservant la biodiversité</p>
<p>1.5 Techniques de maintenance des réseaux et des ouvrages d'eaux usées et pluviales Techniques d'intervention sur réseau collectif visitable</p>	<p>Présenter les techniques d'interventions dans un réseau visitable</p>
<p>Techniques d'intervention sur réseau collectif non visitable et sur les ouvrages du réseau</p>	<p>Enumérer les modes d'interventions possibles sur un réseau non visitable Décrire le protocole d'intervention en précisant les matériels utilisés dans le respect de la sécurité</p>
<p>Techniques de contrôle des réseaux</p>	<p>Pour chaque activité de contrôle : - indiquer le contexte de mise en œuvre du contrôle - indiquer l'intérêt du contrôle réalisé - présenter les conditions de la traçabilité des contrôles</p>
<p>1.6 Assainissement non collectif Conception</p>	<p>Présenter les différentes filières d'assainissement non collectif Présenter différents dispositifs d'éléments épurateurs selon les contraintes géologiques Expliquer le rôle et le principe de fonctionnement des différents éléments de la filière</p>
<p>1.7 Techniques d'intervention dans le cadre de l'assainissement non collectif</p>	<p>Décrire le protocole d'intervention</p>

S2 – 2 Hygiène immobilière
(Se référer aux indicateurs communs)

Connaissances	Limites d'exigences
<p>2.1 Cadre de l'intervention - immeubles particuliers - immeubles collectifs</p> <p>2.2 Diversité des activités d'hygiène immobilière</p> <p>2.3 Matériel spécifique</p>	<p>Identifier les clients et les interlocuteurs concernés Identifier et justifier les différentes étapes préalables à l'intervention</p> <p>Présenter la diversité des activités d'hygiène immobilière Indiquer le cadre réglementaire et justifier la spécificité des interventions de l'entretien des vides ordures et gaines VMC</p> <p><i>cf indicateurs communs</i></p>
<p>2.4 Techniques d'intervention</p>	<p>Décrire les protocoles d'intervention spécifiques à l'entretien des canalisations intérieures des immeubles et colonnes vides ordures Enumérer les modes d'intervention en désinfection – dératisation – désinsectisation (3D) Décrire les protocoles d'intervention spécifiques à la prestation 3D</p>

S2 – 3 Nettoyage industriel et dépollution des sites
(Se référer aux indicateurs communs)

Connaissances	Limites d'exigences
<p>3.1 Diversité des interventions</p> <p>3.3 Véhicules et matériels de : - nettoyage de sites industriels</p> <p>- dépollution des sites</p>	<p>Présenter la diversité des interventions en secteurs industriel et pétrolier Indiquer les caractéristiques des activités de nettoyage industriel et de dépollution des sites</p> <p>Présenter les éléments spécifiques des véhicules agréés ADR (transport des matières dangereuses par route) et ATEX (atmosphère explosive) dans le cadre de la réglementation en vigueur Indiquer les matériels spécifiques à utiliser sur les sites industriels Justifier l'intérêt de l'utilisation de ces véhicules et de ces matériels spécifiques</p> <p>Présenter le matériel et les produits spécifiques d'intervention (obturateur, barrage flottant, produits de traitement de pollution biologique et/ou chimique) et justifier leur utilisation</p>

<p>3.4 Techniques d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyage de sites industriels - dépollution des sites - collecte, transport et dépotage des déchets liquides et pâteux 	<p>Enoncer les étapes spécifiques des protocoles d'intervention sur sites industriels</p> <p>Justifier le choix de la technique adaptée à la nature de la pollution, à sa localisation et aux incidences sur l'environnement</p> <p>Indiquer la destination des déchets prélevés lors des opérations de dépollution et /ou de maintenance des ouvrages</p> <p>Enoncer les protocoles d'intervention en fonction des différents déchets, du type de collecte et du devenir des déchets</p> <p>Indiquer et justifier des contrôles à effectuer pour la prise en charge du déchet</p>
---	--

S2 – 4 Nettoyement <i>(Se référer aux indicateurs communs)</i>	
Connaissances	Limites d'exigences
<p>4-1 Diversité des activités de nettoyage</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien de la voirie et des espaces publics : rues, parcs, places... - entretien des centres de vie : places de marché, cours d'école, esplanades... - entretien du mobilier urbain : abribus, banc, poubelle... - élimination des graffitis, tags, pâtes à mâcher - opération de déneigement <p>4.2 Véhicules et matériels</p> <p>Matériels d'entretien de voirie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - chariot de cantonnier, matériel usuel de nettoyage, petit matériel et matériel mécanisé de désherbage, - laveuse de voirie, véhicule de lavage, souffleur aspirateur, nettoyeur haute pression <p>Matériels d'entretiens spécifiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - sableuse et saleuse - lame de déneigement <p>Matériels d'entretien des plages</p> <p>4. 3 Techniques d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> - techniques d'entretien manuel : balayage, désherbage, ramassage, ... - techniques d'entretien mécanisé : balayage, soufflage de feuilles, lavage de rues et trottoirs au jet haute pression, à la machine - techniques d'élimination des affiches, tags et graffitis par sablage, par hydrogommage, cryogénie 	<p>Repérer la diversité des activités de nettoyage et leurs caractéristiques.</p> <p>Justifier l'utilité et la spécificité des interventions à partir des caractéristiques des espaces entretenus.</p> <p><i>cf indicateurs communs</i></p> <p>Indiquer et justifier les étapes préalables et les modalités d'intervention : reconnaissance du matériau, de la nature de la dégradation, du cadre de l'intervention (sur voie publique ou voie privée)</p> <p>Indiquer et justifier le circuit à respecter, la fréquence d'intervention, le devenir des déchets</p>

<p>4.4 Interventions spécifiques Déneigement - manuel : pelletage - mécanisé : utilisation d'une lame, de sableuse</p> <p>Entretien des plages - manuel : ramassage des débris - mécanisé : ramassage des algues, tamisage du sable...</p>	<p>Indiquer et justifier les conditions d'intervention en tenant compte des contraintes réglementaires et techniques</p>
--	--

<p align="center">S 2 – 5 Collecte des déchets solides (Se référer aux indicateurs communs)</p>	
<p align="center">Connaissances</p>	<p align="center">Limites d'exigences</p>
<p>5.1 Diversité des collectes - collecte traditionnelle ou sélective - collectes en porte à porte, en bennes ou bornes par apport volontaire... - collectes sur voie publique, en déchetterie, en milieux professionnels</p> <p>5.2 Véhicules et matériels - véhicule de collecte traditionnelle ou sélective : camion grue, camions benne, movibenne et multibenne... - matériels de collecte et équipements fixes et mobiles, bascule, bennes, bacs, colonnes, compacteurs, portique de détection de radioactivité... -</p> <p>5.3 Techniques de collecte - collecte par camion benne - enlèvement par camion grue des bennes ou bornes de collecte en apport volontaire - collecte des objets encombrants</p> <p>5.4 Techniques de collecte en milieux professionnels</p>	<p>Identifier les types de déchets collectés : ménagers, verts, encombrants Identifier la diversité des modes et des lieux de collecte Expliquer le principe de chaque collecte Présenter leurs intérêts et leurs limites Enoncer le devenir des objets ou déchets collectés</p> <p><i>Cf aux indicateurs communs</i></p> <p>Pour une activité de collecte en porte à porte, identifier et justifier le circuit à respecter Pour une activité auprès de points de collecte, identifier et justifier la fréquence de renouvellement des bennes ou bornes, le circuit à respecter et les contraintes spécifiques</p> <p>Identifier les types de déchets spécifiques collectés Présenter les modalités particulières de collecte Justifier les procédures d'entrée et de sortie des déchets sur un site et le circuit à respecter Identifier et justifier la fréquence d'intervention.</p>

S 2 – 6 Tri des déchets et conditionnement en vue de la réutilisation des matières premières

(Se référer aux indicateurs communs)

Connaissances	Limites d'exigences
<p>6.1 Diversité des filières de traitements et réutilisation des déchets</p> <p>6.2 Matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériel de tri : matériel de détection et de détermination des déchets, ... - chaînes de tri - matériel de conditionnement : presse à balles, compacteur, crible, broyeurs, chaîne de flottation, presse à paquets, aplatisseur, presse-cisaille, grappin, aimant, dénudeur, chalumeau, effilocheuse,... - chaînes de conditionnement <p>6.3 Techniques de réception et de tri</p> <p>Réception des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en centre de tri - en déchetterie - en centre de recyclage - en installation de stockage des déchets dangereux ou non dangereux <p>Tri et orientation des déchets Tri des matières premières issues du désassemblage</p> <p>6.4 Techniques de déconditionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - des véhicules hors d'usage - des déchets des équipements électriques et électroniques 	<p>Justifier les intérêts et les limites des différentes filières de traitement et de réutilisation des matières premières</p> <p><i>Cf aux indicateurs communs</i></p> <p>Indiquer les objectifs des différents centres de réception des déchets et leurs caractéristiques : nature et volume des déchets accueillis Présenter les circuits de prise en charge des déchets selon leur nature, de leur réception à leur valorisation ou conditionnement</p> <p>Enoncer les principales méthodes de tri et de conditionnement Expliquer les principes de tri positif et de tri négatif et leurs applications Indiquer les différentes chaînes de tri et justifier leur intérêt selon la nature du déchet Identifier les aides techniques facilitant le tri et expliquer leurs modes de fonctionnement</p> <p>Identifier les déchets qui nécessitent un déconditionnement Justifier l'intérêt du déconditionnement Présenter et justifier les techniques de dépollution des véhicules hors d'usage et des déchets des équipements électriques et électroniques, Indiquer et justifier, lors des activités de dépollution, les matériaux ou pièces à isoler ainsi que leur devenir.</p>

<p>6.5 Techniques de conditionnement</p> <ul style="list-style-type: none">- mise en balles- mise en paquets- vrac	<p>Justifier la diversité des conditionnements selon la nature des matières premières.</p> <p>Enoncer les paramètres à prendre en compte dans les techniques de conditionnement pour répondre aux exigences de la filière de valorisation</p> <p>Pour une matière première, indiquer et justifier la technique et la forme du conditionnement, le matériel et les aides techniques pouvant être utilisées</p> <p>Justifier l'intérêt du marquage des lots</p> <p>Enoncer les conditions de stockage avant transfert</p>
---	---

S3 – SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

S3 -1 Ecologie et biodiversité	
Connaissances	Limites d'exigences
<p>1.1 Ecologie et cadre institutionnel et réglementaire</p>	<p>Définir la notion d'écologie Définir l'incidence des politiques de développement durable</p>
<p>1.2 Fonctionnement des écosystèmes</p>	<p>Présenter le fonctionnement de la biosphère et les interactions entre les différents compartiments de la géosphère Identifier les formes organiques et minérales de la matière Commenter le fonctionnement des écosystèmes et les chaînes alimentaires Expliciter les relations entre les organismes vivants (faune et flore) et leur environnement (sol, eaux, atmosphère). Définir : prédateurs, parasites, saprophytes, herbivores, carnivores, omnivores</p>
<p>1.3 Flux d'énergie et de matière dans la biosphère</p> <p>cycle de l'eau</p>	<p>Identifier les principales étapes du cycle de l'eau</p>
<p>1.4 Protection de la biodiversité Biodiversité des écosystèmes</p>	<p>Présenter la diversité des 3 grands milieux : milieu terrestre, milieu des eaux douces, milieu marin. Indiquer le rôle et l'importance de la biodiversité : stabilité des écosystèmes</p>

S3 – 2 Microbiologie appliquée

Connaissances	Limites d'exigences
<p>2.1 Diversité microbienne Micro-organismes : bactéries, champignons microscopiques (levures et moisissures), protozoaires, algues Virus</p>	<p>Définir un micro-organisme Distinguer et différencier les eucaryotes, les procaryotes et les virus Présenter les principaux groupes de micro-organismes rencontrés dans le cadre des activités professionnelles</p>
<p>2.2 Les bactéries Formes et groupements des bactéries</p>	<p>Classer les bactéries selon leur forme, leur groupement, leur mobilité et la coloration de Gram</p> <p>Schématiser l'ultra structure de la cellule bactérienne en faisant apparaître les éléments favorisant l'adhésion, l'expansion, la résistance des bactéries Indiquer le rôle physiologique des éléments bactériens Distinguer la paroi des bactéries Gram+ et Gram -</p>
<p>2.3 Les champignons microscopiques</p>	<p>Distinguer levure et moisissure d'après leur morphologie et leur type respiratoire Annoter un schéma de levure et de moisissure (limité à l'appareil sporifère d'<i>Aspergillus</i> ou de <i>Penicillium</i>) Présenter succinctement la sporulation des levures et des moisissures et l'impact en milieu professionnel</p>
<p>2.4 Les algues</p>	<p>Annoter un schéma d'algue unicellulaire Citer des exemples d'algues microscopiques utiles notamment dans les phénomènes d'autoépuration des écosystèmes aquatiques.</p>
<p>2.5 Les protozoaires</p>	<p>Annoter un schéma de protozoaires Citer des exemples de protozoaires pathogènes Citer des exemples de protozoaires utiles notamment dans les phénomènes d'autoépuration des écosystèmes aquatiques.</p>

S 3 – 4 Impact des pollutions sur les écosystèmes

Connaissances	Limites d'exigences
<p>4.1 Nuisances et pollutions Définitions</p>	<p>Définir pollution et nuisance. Présenter les différentes pollutions ou nuisances en fonction des caractéristiques physiques, chimiques, biologiques, auditives, olfactives, esthétiques... Classer les principales pollutions et nuisances en fonction de leur origine</p>
<p>4.2 Facteurs de dispersion et de concentration des polluants</p>	<p>Indiquer les facteurs de dispersion et d'incorporation des substances polluantes dans les différents compartiments de la géosphère et dans les réseaux trophiques des écosystèmes Mettre en évidence le rôle de la biomasse dans la circulation et la concentration des polluants</p>

S 3 – 5 Gestion des déchets et protection de l'environnement

Connaissances	Limites d'exigences
<p>5.1 Les déchets Caractéristiques physiques et chimiques des différents déchets</p>	<p>Présenter une classification des différents déchets selon la nomenclature en vigueur Enumérer les caractéristiques physiques, biologiques et chimiques des déchets. Définir un déchet inerte, un déchet dangereux et non dangereux</p>
<p>5.2 Politique de gestion des déchets et impacts sur l'environnement Réglementation</p>	<p>Présenter la réglementation en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, Seveso 2... - sur le conditionnement et le transport des déchets <p>Indiquer les documents administratifs obligatoires : certificat d'acceptation préalable, Bordereaux de Suivi des Déchets</p>

ANNEXE II – MODALITES DE CERTIFICATION

ANNEXE II a – UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME

Ventilation des compétences à évaluer sur les différentes Unités UP1 – UP2

	UP1	UP2
C 11 Rechercher, sélectionner l'information	X	
C 12 Traiter, référencer et stocker l'information	X	
C 21 Analyser les données collectées, les relevés et mesures effectués	X	
C22 Analyser les risques liés à l'activité du travail	X	
C 23 Apprécier les incidences du chantier ou de l'activité sur l'environnement	X	
C 41 Mettre en œuvre des techniques d'assainissement		X
C42 Mettre en œuvre des techniques d'hygiène immobilière		X
C 43 Mettre en œuvre des techniques de nettoyage industriel et de dépollution des sites industriels		X
C 44 Mettre en œuvre des techniques de gestion des déchets industriels liquides et pâteux		X
C 45 Mettre en œuvre des techniques de nettoyage dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité		X
C 46 Mettre en œuvre des techniques de collecte et de tri dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité, en vue d'une valorisation ou d'une élimination		X
C47 Effectuer la maintenance préventive et corrective		X
C48 Mettre en œuvre les mesures adaptées en cas d'incident ou d'accident		X
C51 Mettre en œuvre des opérations de contrôle qualité		X
C 61 Etablir des relations professionnelles adaptées avec les partenaires internes ou externes		X
C62 Produire des documents de communication adaptés	X	

ANNEXE II b - RÈGLEMENT D'EXAMEN

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES Gestion des pollutions et protection de l'environnement			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité	Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats individuels.	
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Mode	Mode	Durée de l'épreuve ponctuelle
EP1 : Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EP2 : Techniques professionnelles	UP2	9 (1)	CCF	CCF	Ponctuel pratique	2 h 30 maxi (+1 h PSE)
EG1 : Français, histoire, géographie éducation civique	UG1	6	Ponctuel écrit	CCF	Ponctuel écrit	3 h
EG2 : Mathématiques et sciences physiques et chimiques	UG2	4	CCF	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EG3 : Épreuve d'éducation physique et sportive	UG3	2	CCF	CCF	Ponctuel	

CCF. : Contrôle en cours de formation.

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention, Santé, Environnement (PSE)

ANNEXE II c - DÉFINITION DES ÉPREUVES

Coefficient : 4

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'EPREUVE

L'épreuve permet de vérifier, dans une situation professionnelle, que le candidat :

- maîtrise les connaissances technologiques et scientifiques fondamentales ainsi que celles relatives à la connaissance des secteurs professionnels,
- analyse le contexte de travail en prenant en compte la dimension santé et sécurité au travail et les enjeux environnementaux,
- identifie les risques et incidences de l'activité proposée,
- propose une organisation argumentée pertinente,
- présente les mesures de prévention ou de protection adéquates.

COMPETENCES EVALUEES

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C 11 Rechercher, sélectionner l'information
- C 12 Traiter, référencer et stocker l'information
- C 21 Analyser les données collectées, les relevés et mesures effectués
- C 22 Analyser les risques liés à l'activité du travail
- C 23 Apprécier les incidences du chantier ou de l'activité sur l'environnement
- C 62 Produire des documents de communication adaptés

Et sur les savoirs associés :

- S1 : connaissance de l'environnement professionnel
- S2 : technologies et techniques
- S3 : sciences et technologies de la protection de l'environnement

CRITERES D'EVALUATION

L'épreuve permet d'évaluer :

- la maîtrise des connaissances,
- l'aptitude à les mobiliser dans une situation professionnelle,
- la pertinence de l'analyse,
- la justification des solutions proposées,
- la présentation, la lisibilité et la qualité rédactionnelle des documents rendus.

MODES D'EVALUATION

A - Contrôle ponctuel

Epreuve écrite – durée 2h

L'épreuve s'appuie sur un dossier technique comportant :

- la description d'une situation professionnelle représentative d'un des secteurs professionnels,
- des documents d'exploitation, d'organisation, des fiches techniques (extrait du cahier des charges, bon d'intervention, ordre de travail...).

Le dossier technique comporte au maximum 5 pages.

Le candidat est amené à :

- identifier les caractéristiques et les enjeux du contexte professionnel présentés dans la situation,
- décrire la nature de l'activité, les éléments liés à son organisation,
- repérer les incidences de l'activité en matière de qualité, de santé et sécurité au travail et de développement durable,
- présenter les mesures de prévention et de protection à mettre en place,
- utiliser les supports nécessaires à la communication professionnelle.

B - Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation organisée en centre de formation au cours du troisième semestre de formation selon les mêmes modalités de l'épreuve ponctuelle et avec le même niveau d'exigence.

L'évaluation est réalisée par le professeur d'enseignement professionnel.

Epreuve EP2 : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

UP2

Coefficient : 9 (dont 1 pour PSE)

Nota – En application de l'article D.337-34 du code de l'éducation, pour les candidats issus des établissements d'enseignement publics et privés sous contrat, la situation d'évaluation prend en compte la durée réglementaire de la formation en milieu professionnel de 6 semaines incluses dans les 22 semaines de période de formation en milieu professionnel prévues pour le baccalauréat professionnel.

OBJECTIFS ET CONTENUS DE L'EPREUVE

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des techniques professionnelles dans les secteurs de l'assainissement et du nettoyage industriel ou du nettoyage ou de la collecte, du tri et du conditionnement des déchets.

COMPETENCES EVALUEES

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C41 : mettre en œuvre des techniques d'assainissement,
- C42 : mettre en œuvre des techniques d'hygiène immobilière,
- C43 : mettre en œuvre des techniques de nettoyage industriel et de pollution des sites industriels,
- C44 : mettre en œuvre des techniques de gestion des déchets industriels liquides et pâteux,
- C45 : mettre en œuvre des techniques de nettoyage dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité,
- C46 : mettre en œuvre les techniques de collecte et de tri dans le respect des procédures en vigueur et des règles de sécurité, en vue d'une valorisation et d'une élimination,
- C47 : effectuer la maintenance préventive et corrective,
- C48 : mettre en œuvre les mesures adaptées en cas d'incident ou d'accident,
- C51 : mettre en œuvre des opérations de contrôle qualité,
- C61 : établir des relations professionnelles adaptées avec les partenaires internes ou externes.

Et sur les savoirs associés :

- S1 : connaissance de l'environnement professionnel
- S2 : technologies et techniques

CRITERES D'EVALUATION

L'épreuve permet d'évaluer :

- La maîtrise des techniques professionnelles des secteurs de l'assainissement et du nettoyage industriel ou du nettoyage ou de la collecte, du tri et du conditionnement des déchets,
- L'aptitude à mettre en œuvre la maintenance adaptée,
- La pertinence de l'action conduite face à une situation imprévue ,
- La réalisation du contrôle qualité de la prestation,
- L'attitude professionnelle avec les partenaires.

MODES D'EVALUATION

A - Contrôle ponctuel

Epreuve pratique - durée 2h30 maxi

Cette épreuve se déroule en centre de formation ou sur site sous la responsabilité du chef de centre d'examen.

Elle porte sur une ou deux activités dans deux secteurs professionnels maximum.

L'épreuve consiste en la réalisation d'un chantier : installation, mise en œuvre de la ou des techniques, contrôle qualité, maintenance préventive ou corrective et éventuellement toute activité complémentaire.

La commission d'évaluation est composée d'un professeur d'enseignement professionnel et un professionnel du secteur. L'absence de ce dernier ne remet pas en cause la validité de l'évaluation.

B - Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation organisée lors d'une période de formation en milieu professionnel au cours du deuxième semestre de formation selon les mêmes modalités de l'épreuve ponctuelle et avec le même niveau d'exigence.

La commission d'évaluation est composée d'un professeur d'enseignement professionnel et un professionnel du secteur. L'absence de ce dernier ne remet pas en cause la validité de l'évaluation.

PREVENTION – SANTE – ENVIRONNEMENT : Coefficient 1

L'évaluation de « prévention – santé – environnement » (PSE) est intégrée à l'épreuve EP2. Elle est notée sur 20 points. Elle porte sur les modules 1 à 7 de l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 relatif au

programme d'enseignement de Prévention Santé Environnement pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

➤ **Objectifs de l'épreuve**

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème,
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques,
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées.

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre,
- l'exactitude des connaissances,
- la pertinence et le réalisme des solutions proposées.

➤ **Mode d'évaluation**

a) Contrôle en Cours de Formation (noté sur 20)

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation. Chaque situation d'évaluation est notée sur 10 points.

- première situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet en fin de seconde professionnelle l'évaluation par sondage des compétences des modules 1 à 5 des référentiels pour les baccalauréats professionnels (santé et équilibre de vie, alimentation et santé, prévention des comportements à risques et des conduites addictives, sexualité et prévention et environnement économique et protection du consommateur). Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

- deuxième situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet, au plus tard à la fin du premier semestre de la première professionnelle, l'évaluation par sondage des compétences et des connaissances des modules 6 et 7 (gestion des ressources naturelles et développement durable et prévention des risques). Elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle accompagnées d'une documentation.

b) Epreuve ponctuelle (notée sur 20) - 1 heure

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, l'une correspondant à l'évaluation des modules 1 à 5, l'autre correspondant à l'évaluation des modules 6 et 7. Chaque partie, notée sur 10 points, comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants.

- Première partie :

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

- Deuxième partie :

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer les connaissances relatives à l'environnement et aux risques. Le candidat dispose de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

➤ Objectifs de l'épreuve

La partie de l'épreuve portant sur le français permet de vérifier, à l'issue de la première professionnelle, l'acquisition des trois compétences citées dans l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement du français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire,
- Devenir un lecteur compétent et critique,
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

La partie de l'épreuve portant sur l'histoire - géographie - éducation civique vise à apprécier le niveau des connaissances et capacités acquises par le candidat au cours de la première professionnelle dans les sujets d'étude choisis parmi ceux prévus par l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire - géographie - éducation civique pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

➤ Mode d'évaluation**a) épreuve ponctuelle écrite (notée sur 20) - 3 heures :**

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire - géographie-éducation civique) sont évaluées à part égale, sur 10 points.

- Première partie : français (1 heure 30)

A partir d'un texte littéraire et/ou d'un document, le candidat répond, par écrit, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite un texte qui peut être une écriture à contraintes (suite de texte, récit, portrait, écriture à la manière de...) ou une écriture argumentative (vingt à vingt-cinq lignes).

- Deuxième partie : histoire - géographie - éducation civique (1 heure 30)

L'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes) ou à choix multiples qui porte sur des sujets d'étude et sur des situations définis dans le programme de première professionnelle. Deux questions sont posées en histoire, deux en géographie et une en éducation civique. Les questions peuvent comporter un support documentaire (texte, image, carte...).

En histoire, une question est posée sur un des cinq sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des quatre autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

En géographie, une question est posée sur un des quatre sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des trois autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

En éducation civique, une question est posée sur le thème obligatoire du programme.

Les questions d'histoire sont notées sur 4 points, les questions de géographie sur 4 points, la question d'éducation civique sur 2 points.

b) Contrôle en cours de formation (noté sur 20)

Les situations d'évaluation de français sont notées sur 10 et celles d'histoire – géographie – éducation civique également sur 10.

- Français :

Les deux situations d'évaluation, prennent place à deux moments distincts du cursus de formation. Elles sont référées à des sujets d'études inscrits au programme des classes de baccalauréat professionnel.

- Situation 1 : Lecture - 50 minutes

À la fin d'une séquence, pendant laquelle une œuvre ou un groupement de textes ont été étudiés, le professeur propose un support nouveau (texte ou document iconographique) qui peut être pris dans l'œuvre étudiée, qui peut être pris dans ce qui précède ou ce qui suit un extrait étudié dans le groupement de textes, qui peut être un texte ou document iconographique nouveau en lien avec la séquence dans laquelle s'insère l'évaluation.

Le candidat répond par écrit à trois consignes de travail. Il dispose de l'ensemble de ses documents (les textes lus, l'œuvre, ses notes de cours, des enrichissements de son choix, des travaux personnels ...).

- Deux consignes de travail visent à vérifier la capacité du candidat à construire le sens du texte :
 - compréhension du sens explicite d'un élément du texte : la question porte sur le lexique, un fait de langue, un effet d'écriture ... ;
 - interprétation: la question porte sur un élément du texte ou sur l'ensemble du texte en rapport avec le champ littéraire inscrit au programme de l'objet d'étude.
- Une troisième consigne de travail invite le candidat à choisir, dans l'œuvre ou dans le groupement de textes étudiés, un texte ou un document iconographique qui lui a particulièrement plu, ou qui l'a particulièrement frappé, et à expliquer son choix en une dizaine de lignes.

Le candidat dispose d'une fiche, élaborée par le professeur, précisant les critères d'évaluation : connaissances relevant du champ littéraire et du champ linguistique et capacités de lecture définies par le référentiel de certification.

- Situation 2 - Écriture - 50 minutes

À la fin d'une séquence pendant laquelle une œuvre ou un groupement de textes ont été étudiés, le professeur propose une consigne qui peut être :

- soit une contrainte d'écriture prenant appui sur un des supports étudiés pendant la séquence,
- soit une question engageant une écriture argumentative en rapport avec la séquence.

Le candidat rédige un texte de trente à quarante lignes. Il dispose de l'ensemble de ses documents (les textes lus, l'œuvre, ses notes de cours, des enrichissements de son choix, des travaux personnels ...).

- Histoire – géographie :

Le contrôle est organisé en deux situations d'évaluation qui prennent place à deux moments distincts du cursus de formation. Chaque situation comporte deux parties.

- Situation 1 – 1 heure

1^{ère} partie : en histoire, trois ou quatre questions de connaissance portant sur un des sujets d'étude,
2^{ème} partie : en géographie, commentaire d'un ou deux documents.

- Situation 2 – 1 heure

1^{ère} partie : en géographie, trois ou quatre questions de connaissances portant sur un sujet d'études,
2^{ème} partie : en histoire, commentaire d'un ou deux documents.

➤ Objectifs de l'épreuve

L'épreuve en mathématiques et sciences physiques et chimiques est destinée à évaluer les objectifs et capacités prévus par les référentiels de mathématiques et de sciences physiques et chimiques définis dans l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en œuvre des démarches d'investigation, de résolution de problèmes et d'expérimentation,
- apprendre à mobiliser les outils mathématiques et scientifiques dans des situations liées à la profession ou à la vie courante,
- entraîner à la lecture active de l'information, à sa critique, à son traitement en privilégiant l'utilisation des TIC,
- développer les capacités de communication écrite et orale.

➤ Mode d'évaluation**a) Contrôle en cours de formation (CCF)**

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en sciences physiques ou chimiques, chacune fractionnée dans le temps en deux séquences. Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel de compétences. Les premières séquences doivent cependant pouvoir être organisées avant la fin du deuxième semestre de la seconde professionnelle et les deuxièmes au plus tard à la fin du premier semestre de première professionnelle.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

- La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 20)

Cette évaluation en mathématiques d'une durée totale d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel.

- Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive. Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
- L'un des exercices comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats. La présentation de la résolution de la (des) question(s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examineur. Ce type de questions permet d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance. Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

- La situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques (notée sur 20)

Cette situation d'évaluation en sciences physiques ou chimiques d'une durée d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Elles ont pour support une ou deux activités expérimentales (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur). L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment. Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale composée d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental,
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition,
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées,
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre,
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données,
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

b) Épreuve ponctuelle (notée sur 20 points) - 2 heures

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre les sciences physiques et chimiques.

- Mathématiques (notée sur 10 points) : 1 heure

- Le sujet se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant aussi largement que possible des capacités mentionnées dans le référentiel de BEP.
- Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
- Un exercice au moins concerne l'utilisation de TIC. Dans ce cas l'énoncé est adapté au contexte des programmes et aux modalités de l'épreuve : certains éléments qui pourraient être nécessaires (copies d'écran, résultats de calculs, etc.) sont fournis sur papier avec le sujet.

- Sciences physiques et chimiques (notée sur 10 points) : 1 heure

Le sujet doit porter sur des champs différents de la Physique et de la Chimie. Il se compose de deux parties :

- Première partie

Un ou deux exercices restituent une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple à :

- montrer ses connaissances,
- relever des observations pertinentes,
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

- Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre,
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé,
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre. Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

3 - Instructions complémentaires pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies

Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

4 - Remarques sur la correction et la notation

- Les concepteurs de sujets veilleront, dans leurs propositions, à mettre en évidence les objectifs et les capacités ou compétences visées.

- Les consignes de correction devront permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies la démarche critique, la cohérence globale des réponses.
- Les examinateurs et les correcteurs ne manifesteront pas d'exigences de formulation démesurées, et prêteront une attention particulière aux démarches engagées, aux tentatives pertinentes, aux résultats partiels.

EG3	Education physique et sportive	
Coefficient : 2		UG3

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

**TABLEAU DE DISPENSE DES ENSEIGNEMENTS GENERAUX
(conformément à l'article 5 du présent arrêté)**

EG1 : Français	U3	EG1 : Français – Histoire – Géographie – Education civique	UG1
EG3 : Histoire - géographie	U5		
EG2 : Mathématiques – sciences physiques	U4	EG2 : Mathématiques – Sciences physiques et chimiques	UG2
EG5 : Education physique et sportive	U7	EG3 : Education physique et sportive	UG 3